

Section O. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°ISARE/0201/04/F/2018 POUR LA FOURNITURE DE 45 PORTES
METALLIQUES, 100 FENETRES METALLIQUES VITREES, 995 PIECES DE
VITRES et 200 KG DE MASTICS POUR LA FERMETURE DES ECOFO
CONSTRUITES PENDANT LES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES.

- Date de publication : 04./ .4 / 2018

- Date d'ouverture : 30./ .4 / 2018

1. Objet DE L'APPEL D'OFFRES

La Commune Isare invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de 40 portes métalliques sans imposte ,100 fenêtres métalliques vitrées ,995 pièces de vitres et 200 kg de mastics.

2. Financement du marché

La Commune Isare a obtenu de la part du Gouvernement du Burundi un budget d'investissement pour l'exercice 2018 à travers le Ministère des Finances, du Budget et de la privatisation. Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national tel que défini dans le Code révisé des Marchés Publics du Burundi du 29 Janvier 2018.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul(1) lot.

3.3 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum : 2mois

Lot	Désignation	Unité	Quantité	Délai d'exécution
1	Portes métalliques avec impost (0 ,90mx2, 10))	Pce	40	1 moi
	Fenêtres métalliques vitrées (1,20mx1, 80)	Pce	100	1 moi
	Vitres de 3mm	Pce	995	1moi
	Mastics	kg	200	1 moi

4. Condition de participation

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code révisé des Marchés publics du 29 Janvier 2018

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune Isare

Moyennant le paiement de cent mille (100.000fbu) francs burundais au compte YV 65 ouvert à la poste Rushubi au nom de la commune d'Isare.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,

En mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

6. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de:

Lot	Montant de la garantie de soumission en lettres	Montant en chiffres
1	Un million	1.000.000 FBU

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

6.2 Les offres doivent être soumises à : La **Commune d'Isare**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de Remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 30/4/2018 à 10 heures précises.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 30/4/2018 à 10 Heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

10.1 Au niveau administratif il faut présenter:

1. Une Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. Une Caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO ;
3. Les Statuts du soumissionnaire (copie);
4. Une Attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR;
5. Une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
6. Un Registre de commerce (copie);
7. Un certificat d'immatriculation fiscale;
8. Une attestation de non faillite du Tribunal de Commerce datant de 3 mois ;
9. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant les capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché, précisant le montant s'élevant à cinq millions de francs burundais (5.000.000 FBU).

10.2 Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter le marché ;

10.3 Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. L'Acte de soumission suivant le modèle en annexe.

Fait à ISARE le 30/4/2018

NIYONKURU Gilbert

Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics

